

RÉUNION

EXPERTIZ

MAGAZINE DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE LA RÉUNION

Numéro 03

JUIN 2023

PORTRAITS

SARAH GONOWREE
LUDOVIC VITRY

DOSSIER

LA FACTURE
ÉLECTRONIQUE

GRAND ENTRETIEN

JOAQUIN CESTER

FOCUS

NUMERIA
COMITÉ OUTRE MER
APPLI ACRO-EC
BACHELOR RMEC



SAVOUREZ LE PLAISIR DE VOYAGER EN CLASSE CONFORT



LES AVANTAGES DE LA CONFORT

Un espace de voyage spacieux,
des fauteuils en cuir à l'ergonomie irréprochable pour un confort optimal,
des services et des prestations de qualité supérieure,
le tout au service de votre bien-être !

air-austral.com

0 825 013 012 Service 0,15 € / min
* prix appel

ou dans votre agence de voyages



AIR AUSTRAL



5. EDITO

100 jours... et un peu plus

6. AGENDA

On l'a fait, on va le faire

10. PHOTOS

Le premier semestre en images

12. PORTRAITS

Sarah Gonowree & Ludovic Vitry

16. DOSSIER

La facture électronique

22. L'ENTRETIEN

Joaquin Cester, Directeur régional
des finances publiques

25. FOCUS

Comité Outre Mer - Numeria
Appli aCRO-ec - Bachelor RMEC

32. QUE DEVIENT-ELLE ?

Roumana Cassam-Chendi

35. AU TABLEAU

Inscriptions & Radiations



Directrice de la publication : Katy Hoarau
Comité de rédaction : Sandrine Bianchi // Thierry Mondon // Dominique Valin // Sophie Desmot // Yolande Razafindrakoto // Dany Ivoule
Rédaction : Olivier Pioch
Coordination éditoriale & conception graphique : YUMAN
Photo de couverture : Ludovic Vitry, ceinture noire d'expertise

10.



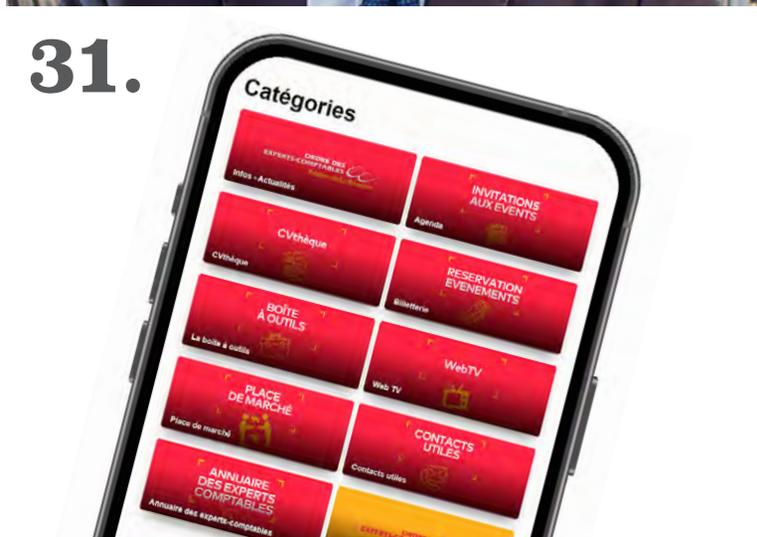
16.



22.



31.



EXPERTS COMPTABLES

ENVIE D'UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL 100% PERSONNEL ?

BÉNÉFICIEZ D'UN ESPACE BANCAIRE DÉDIÉ AUX EXPERTS COMPTABLES AVEC, À LA CLÉ :

- + La confidentialité assurée
- + Un suivi personnalisé
- + Toute l'expertise de BRED
PROFESSIONS LIBÉRALES LA RÉUNION
- + Un conseiller unique à vos côtés :
aussi bien dans votre sphère professionnelle
que pour votre vie privée

+X LA BRED VOUS IRAIT BIEN.

CONTACTEZ-NOUS

BRED PL NORD
Salim PIRBAY
02 62 98 29 59*
salim.pirbay@bred.fr

BRED PL SUD
Karine BOURDAGEAU
02 62 98 29 15*
karine.bourdageau@bred.fr

BRED PL OUEST
Pierre-Baptiste PAYET
02 62 98 29 43*
pierre-baptiste@bred.fr

BRED PL EST
Lydie TECHER
02 62 98 26 55*
lydie.techer@bred.fr

BRED PL TAMPON
Carine LAURET
02 62 98 29 14*
carine.lauret@bred.fr

*Coût d'un appel local depuis un poste fixe

BRED +X
BANQUE POPULAIRE



Katy HOARAU
Présidente du Conseil de
l'Ordre des Experts Comptables
de La Réunion

100 jours... et un peu plus

Chères consœurs, chers confrères, chers toutes et tous,

Nous le sentons collectivement : les rendez-vous que nous avons pu avoir ces derniers temps avec nos clients nous donnent le sentiment que le moral des troupes n'est pas au beau fixe... A vrai dire, c'est même un euphémisme.

La succession de crises – sanitaire, politique, financière –, le contexte de grande tension internationale, l'inflation, les problèmes de fret, les grèves et manifestations liées à la réforme des retraites, le ralentissement de l'économie... Ce sont autant de facteurs qui peuvent expliquer cette morosité ambiante.

Pourtant, les projets ne manquent pas ! Et à y regarder de plus près, qui mieux qu'un chef d'entreprise peut être suffisamment résilient pour relever ces challenges ?

A notre poste d'experts-comptables, nous sommes des partenaires quotidiens des entrepreneurs : des conseillers avisés et des vigies, parfois des confidentes. Quelle meilleure place que la nôtre pour réenchanter le monde économique ?

Notre profession peut contribuer efficacement à valoriser le travail des capitaines d'industries, des artisans, des prestataires de services ; à mettre en avant la marque employeur de l'entreprise, sa démarche environnementale et sociale, la création de valeur que peut apporter le numérique, en particulier avec l'arrivée programmée de la facture électronique...

Et si nous arrivions à embarquer les nouvelles générations dans notre aventure, en donnant du sens à nos modes de management ?

Et si nous arrivions à booster les entreprises du territoire en travaillant avec notre écosystème, en les informant et en les accompagnant sur les dispositifs de financement de France 2030, de la Région, du Feder ?

Pour y parvenir, il faudra continuer à se former, s'adapter, innover... C'est à ce prix que nous pourrions réenchanter le monde ; le nôtre et celui de l'économie.

100 jours n'y suffiront pas, car c'est au quotidien et au long cours que notre profession agit. Mais à titre personnel aussi bien que dans mon rôle au CROEC, je garde une inébranlable foi en l'avenir.

Katy Hoarau
Présidente du CROEC de La Réunion



Rendez-vous individuels, conférences et ateliers, réunions d'informations, journées de formation, jurys, missions de représentation, webinaires...
A chaque nouveau numéro d'Expertiz, retrouvez les événements organisés ou accompagnés par le CROEC en direction des professionnels de l'expertise comptable, mais aussi des entrepreneurs, dirigeants d'associations, étudiants et particuliers.

Janvier

31 // [ATELIER]

La création d'entreprise dans le secteur du tourisme

Organisation : CROEC / Office de Tourisme de l'Ouest

Public : créateurs d'entreprises

Intervenant : Mathieu WIHLIDAL

Février

1 // [PERMANENCE]

Accueil en RDV individuel de chefs d'entreprises

Organisation : CROEC / Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Saint-Pierre

Public : chefs d'entreprises du sud

Intervenante : Aurélie TECHER CREVITS

1 // [RECRE ASSO]

Le rendez-vous du monde associatif

Organisation : CROEC, Saint-Denis

Public : acteurs et dirigeants du secteur

Intervenant : Pierrick MITAINE

**RECRÉ
ASSO**

2 // [LES JEUDIS DE LA CREATION]

Des conseils pour créer son entreprise

Organisation : CROEC, Saint-Denis

Public : créateurs d'entreprises

Intervenants : Benjamin REBECCHI et Gilles HOARAU

**LES JEUDIS DE
LA CRÉATION**

8 // [EVENEMENT]

Conférence sur la loi de finances 2023

Début février, l'amphithéâtre bioclimatique de l'Université de La Réunion accueillait 250 participants pour cette conférence du CROEC sur la loi de finances 2023. Professionnels du Chiffre, chefs d'entreprises et étudiants ont pu profiter des interventions de Jean-Pierre COSSIN, Raïssah RANDERA, David AFFEJEE, Carole AKHOUN TIMOL et Patrick LUMARET sur les sujets de la fiscalité personnelle et patrimoniale, la fiscalité des entreprises et les dispositions spécifiques aux DOM.

**Loi de
Finances**
2023



15 // [ATELIER]

La fiscalité des taxiteurs

Organisation : CROEC / Office de Tourisme de l'Ouest

Public : taxiteurs de la Rivière des Galets

Intervenants : Katy HOARAU et Eric VERBARD

17 // [RENCONTRE]

Matinée des créateurs

Organisation : CROEC / CGSS, Saint-Denis

Public : créateurs d'entreprises

Intervenants : Thierry MONDON et Benjamin REBECCHI

20 & 27 // [WEBINAIRE]

Mettre à jour sa DSN prévoyance CRP

Organisation : CROEC / Groupe CRC

Public : tous professionnels intéressés

Intervenant : groupe CRC

20 // [RENCONTRE]

Réunion d'accompagnement des taxiteurs à la sous-préfecture de Saint-Paul

Organisation : CROEC

Public : taxiteurs de la Rivière des Galets

Intervenante : Katy Hoarau

22 // [FORMATION]

Remise des certificats CAPCAB, 2ème édition

Le 22 février, à la Maison de la profession comptable, 12 stagiaires recevaient le sésame de la deuxième promotion CAPCAB. Menée par Numéria, en partenariat avec Pôle Emploi, cette formation pratique au métier de collaborateur comptable propose un parcours éclair de 10 semaines avec intégration en cabinet à l'issue d'un stage.



Mars

1 & 2 // [EVENEMENT]

Conférence sur la loi de financement de la Sécurité sociale 2023

Organisation : CROEC / AG2RLM / CGSS, à Saint-Denis et à Saint-Pierre

Public : tous professionnels intéressés

Intervenant : Thierry Mondon

8 // [RENCONTRE]

Réunion des consœurs à l'occasion de la Journée des droits des femmes

Organisation : CROEC Saint-Denis

Public : consœurs EC



9 // [LES JEUDIS DE LA CREATION]

Des conseils pour créer son entreprise

Organisation : CROEC, Saint-Pierre

Public : créateurs d'entreprises

Intervenants : Anabelle NIRLO et Jérôme ESPIET

LES JEUDIS DE
LA CRÉATION

22 // PERMANENCE]

Accueil en RDV individuel de chefs d'entreprises

Organisation : CROEC / Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Sainte-Clotilde

Public : chefs d'entreprises du Nord

Intervenant : Jimmy PAYET

30 // [ATELIER]

La fiscalité des infirmiers

Organisation : CROEC / Syndicat des infirmiers libéraux

Public : professionnels du secteur

Intervenantes : Sarah ABDOUL et Virginie JEAN BAPTISTE

Avril

5 // [PERMANENCE]

Accueil en RDV individuel de chefs d'entreprises

Organisation : CROEC / Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Saint-Pierre

Public : chefs d'entreprises du Sud

Intervenante : Linda HOARAU

5 // [RECRE ASSO]

Le rendez-vous du monde associatif

Organisation : CROEC, Saint-Pierre

Public : acteurs et dirigeants du secteur

Intervenants : Pierrick MITAINE et Stéphane ANTERIEUR

RECRÉ
ASSO

14 // [EVENEMENT]

Présentation des métiers du Chiffre aux lycéens

Mi-avril, le CROEC se déplaçait à Saint-Louis afin de présenter la profession d'expert-comptable et les métiers en cabinet aux élèves du lycée professionnel Victor-Schoelcher. Aux nombreux jeunes présents pour l'occasion, Johan HOARAU a donné des informations précieuses sur nos métiers et sur leurs débouchés. Il a également répondu aux questions des élèves et des enseignants concernant les qualifications et diplômes requis. L'occasion de présenter l'offre de formation de Numeria, qui propose tous types de cursus, du parcours de recrutement CAP CAB au Bachelor, et dont le catalogue s'est encore enrichi ces derniers mois de nouvelles propositions en phase avec les besoins immédiats de la profession.



25 // [WEBINAIRE]

Téledéclarations 2023

Organisation : CROEC / DRFIP

Public : Experts comptables et collaborateurs de cabinet

Intervenant : DRFIP

Mai

3 // [PERMANENCE]

Accueil en RDV individuel de chefs d'entreprises

Organisation : CROEC / Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Saint-Denis

Public : chefs d'entreprises du Nord

Intervenant : Benjamin REBECCHI

4 // [LES JEUDIS DE LA CREATION]

Des conseils pour créer son entreprise

Organisation : CROEC, Saint-Pierre

Public : créateurs d'entreprises

Intervenants : Aude COLOT et Johny LENCLUME

LES JEUDIS DE
LA CRÉATION

4 // [CONCOURS]

Jury de sélection du Festival des mini-entreprises et signature d'un partenariat

Organisation : CROEC / association Entreprendre pour Apprendre / MOCA Montgaillard, Saint-Denis

Public : collégiens et lycéens porteurs de projets de création d'une mini-entreprise

Intervenante : Katy HOARAU

26 // [PARTICULIERS]

Des conseils pour remplir sa déclaration de revenus

Le 26 mai, le CROEC, l'AREP et la DRFIP unissent leurs efforts pour aider les particuliers à remplir leurs déclarations de revenus. Les bénévoles et élus du CROEC ont ainsi tenu des permanences au CROEC de Saint-Denis, à la mairie de La Possession, à la mairie de Saint-Benoît, à la mairie du Tampon et au parc Techsud de Saint-Pierre.



A NOTER SUR VOS TABLETTES

9 JUIN // B to M le salon des affaires

24 AOUT // Journée des associations

30 AOUT // Journée « kultur numérik »

11 SEPTEMBRE // Journée du chiffre et du droit

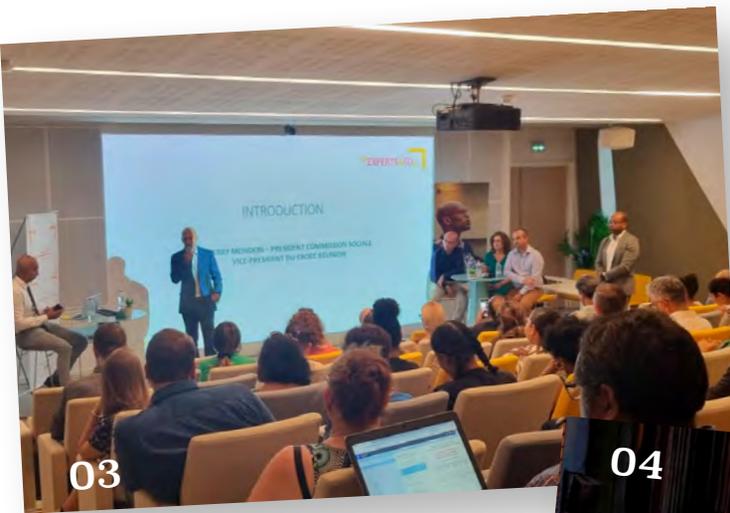
17 OCTOBRE // Journée sociale

20 & 21 NOVEMBRE // Campus des professions du Chiffre

30 NOVEMBRE // Journée fiscale

Agenda 2023

premier semestre



Un Groupe ancré sur son territoire

Association réunionnaise paritaire à but non lucratif et seul groupe de protection sociale à la Réunion depuis plus de 40 ans, le Groupe CRC (Caisse Réunionnaises Complémentaires) œuvre chaque jour pour les métiers de la retraite, la santé, la prévoyance et l'action sociale, et s'engage à accompagner et protéger tous ses bénéficiaires, entreprises, salariés, particuliers et retraités.

Le Groupe CRC, partenaire du CROEC Réunion, s'engage à vos côtés pour accompagner les entreprises.



*Prix d'un appel local.

Nous contacter

www.groupecrc.com

0262 900 100 Du lundi au vendredi de 8h à 17h
prix d'un appel local

Caisse Réunionnaises Complémentaires (Groupe CRC) – Association déclarée loi 1901
SIRET 417 656 717 00028 - 2 bis ruelle Pavée – BP 31071 – 97482 Saint-Denis Cedex. Fax. : 0262 908 000
CRR Agirc-Arrco – Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité Sociale
Membre de la fédération Agirc-Arrco – SIRET 314 648 791 00023
CRP – Institution de prévoyance régie par le code de la Sécurité Sociale – SIRET 397 895 202 00026
Groupe CRC Courtage – SAS au capital de 550 000€ - SIRET : 800 558 835 00016
RCS Saint-Denis de la Réunion - N° Orias : 14 003 364
Pour toute demande, merci de bien vouloir vous adresser à : satisfaction.clients@groupecrc.com





Sarah Gonowree
Expert-comptable

Work in progress

C'est un bout de jeune femme timide, sérieuse et appliquée, n'aimant ni la lumière ni les excès. Elle aurait pourtant de quoi pérorer. Pensez : plus jeune experte de La Réunion en 2021, elle a obtenu 18/20 à son mémoire – rien moins que le top 5 des mieux notés en France ! Mais la franco-mauricienne poursuit tranquillement son chemin, sans faire de vagues, avec en tête un plan de carrière dont on se doute qu'il la mènera loin.

Son cabinet est niché dans un quartier rural des Hauts de l'Etang-Salé, au rez-de-chaussée d'une maison propre où la peinture en façade est encore fraîche.

C'est un bureau à l'image de sa propriétaire, sans fioritures et sans excès : des murs blancs, deux chaises grises, un pupitre d'angle... et une baie vitrée donnant sur un parterre où l'herbe n'a pas encore poussé.

On sent qu'on n'est pas là pour rigoler. La seule déco venant casser ce plan d'austérité – deux diplômes encadrés au mur – rappelle d'ailleurs la vocation du lieu : on est ici pour bosser !

Si l'on devait faire une comparaison audacieuse, on dirait volontiers de Sarah Gonowree qu'elle est une chrysalide.



La mue n'est pas loin. Et quand le papillon (sans doute un Morpho bleu, sa couleur préférée) aura pris son envol, il butinera son jardin gaiement et pour longtemps !

En attendant, Sarah est en mode work in progress. Une personnalité en devenir, dans une vie de devoir ponctuée ça-et-là de vacances récréatives à l'étranger : Italie, Espagne, Ecosse, Thaïlande, Seychelles... Le reste du temps, la majorité donc, elle le consacre exclusivement à sa carrière et à sa fillette de 4 ans.

« Si je calcule bien, ça fait onze ans que j'exerce. J'ai commencé en apprentissage à 17 ans et demi, après un bac scientifique, et je n'ai en fait jamais arrêté. »

Diplômée en novembre 2021, elle avait mis toutes les chances de son côté en s'attachant les services de Bruno Delhoustal, un coach réputé. Résultat, son mémoire sur le thème de la promotion immobilière (soutenu en visioconférence pour cause de crise Covid) a décroché la note de 18/20. Seules quatre autres personnes en France ont reçu la même note cette année.

« Je connaissais bien le sujet. A ce moment-là, j'étais chef de mission et responsable de la promotion immobilière dans un grand cabinet de l'île. »

Dans la foulée, elle reçoit le prix du meilleur mémoire ultra-marin, le prix Alain-Huet du meilleur mémoire à La Réunion et le prix CAVÉC de la plus jeune expert-comptable de l'île à 28 ans.

« Les prix, c'est gratifiant, mais ce n'est pas ma priorité. La vraie motivation était d'exercer en indépendante pour maîtriser mes horaires et voir ma fille plus souvent. »

Raison pour laquelle elle exerce aujourd'hui chez elle, dans ce petit cabinet à deux pas d'un grand jardin.

« A terme, j'envisage quand même d'ouvrir un cabinet ailleurs. A la fois pour alléger ma charge mentale et recevoir mes clients plus confortablement. A titre occasionnel, je travaille en sous-traitance. Mais le bouche-à-oreille m'assure plusieurs prospects par semaine. »

Preuve que la mue a commencé : après six mois d'exercice, Sarah a déjà pris une associée pour gérer le secteur nord de l'île. De quoi développer l'activité et, peut-être, dégager du temps pour profiter de la vie !





Ludovic Vitry
Expert-comptable

Ceinture noire d'expertise

Il a démarré sa carrière en 2021 dans le costume de rookie des experts-comptables de l'île. Depuis, Ludovic Vitry passe sa vie entre le budô et le bureau. Karatéka accompli, il va participer aux prochains Jeux des Îles et entend bien décrocher, en août, la seule médaille qui manque encore à son palmarès.

Expert-comptable à 27 ans, papa à 28 ans et peut-être médaillé des prochains Jeux des Îles de l'océan Indien à 29 ans. Ne lui dites pas que sa vie est « kata », Ludovic Vitry vous mettrait tout de suite un ippon !

Rien ne le laisse supposer dans son visage aux traits presque encore enfantins, dans sa gestuelle tranquille et sa voix posée. Mais à l'écouter parler, on sent bien que le bonhomme ne s'en laisse pas compter. C'est qu'entre l'expertise et le karaté, il a décidé de ne pas choisir. Pourquoi le ferait-il, puisqu'il excelle dans les deux !

Côté karaté, le palmarès est éloquent. Alors qu'il foule son premier tatami à l'âge de 6 ans, il s'en éloigne brièvement à 23 ans pour se consacrer pleinement à ses études. Entre les deux, il sera onze fois Champion de La Réunion, sept fois médaillé aux Championnats de France, vainqueur de l'Open de Bombay en 2014, de la Coupe du Monde WUKF en Slovénie en 2015, de la Coupe d'Europe WUKF en Italie en 2016, de la Coupe de France « Corpo » en 2017... Difficile de faire mieux !



« Le karaté est une école de la vie, expose-t-il ; une discipline qui réclame du calme, de la rigueur, du respect et de la persévérance. D'une manière ou d'une autre, ça m'a mené à l'expertise. »

L'expertise, justement, parlons-en. Car là aussi Ludovic brûle les étapes. Plus jeune expert-comptable de La Réunion en 2021, il est depuis lors installé à Petite Île, sur des terres familiales. Son bureau ? Une ancienne case en tôle qu'il a entièrement retapée avec son père pour en faire un cabinet confortable et accueillant. Certes, c'est un peu loin de tout, pour ainsi dire au milieu des champs. Mais rien de rédhibitoire.

« J'ai ouvert en pleine crise Covid, je n'avais pas envie de démarrer par un prêt ! Aujourd'hui, j'ai un bon portefeuille de clients issus de toutes les communes de l'île ; des investisseurs immobiliers, des professionnels de santé... Je travaille beaucoup en visio, mais pas seulement. Je ne fais aucun marketing de communication. Tout passe par le bouche-à-oreille. »

Son principal atout lui vient de sa jeunesse, qui lui épargne les coups de fatigue quand bébé ne fait pas ses nuits ; et qui lui donne aussi cet enthousiasme communicatif, cette foi inébranlable en l'avenir, sans excès ni arrogance.

« Faire un bilan comptable, ce n'est pas compliqué. L'essentiel dans ce métier, c'est d'être accessible, humain, en phase avec son client. C'est ce qui permet d'obtenir une vraie confiance mutuelle pour donner le meilleur conseil au meilleur moment. »

Le jeune homme n'en oublie pas sa passion pour le karaté. Il a d'ailleurs repris l'an dernier l'entraînement un temps mis de côté. Le programme est copieux : lundi, mercredi, vendredi et dimanche, sans oublier une séance de cardio le mardi...

« Je m'y suis remis à fond quand j'ai appris que le karaté revenait aux Jeux des Îles, en août, après cinq ans d'absence. Je me suis réveillé un matin avec cette grosse envie de faire la seule compète où je n'ai encore jamais été ! »

Pour se remettre d'aplomb, il a gagné le championnat de La Réunion en février dernier. Puis il a fini quart de finaliste aux Championnats de France en mars dans sa catégorie (- 67 kg). Pour les Jeux, il n'a qu'un objectif : une médaille sinon rien !

Quand on vous disait qu'il ne faut pas le chercher...



DSCG

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion



**ÉVOLUEZ VERS LES
MÉTIERS DE
L'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE L'AUDIT !**

2 ANS

en alternance

(contrat d'apprentissage
ou de professionnalisation)

**NIVEAU DE SORTIE : 7
(BAC+5)**

En partenariat avec l'Ordre des Experts Comptables
de La Réunion, la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes Réunion - Mayotte, leur
institut de formation Numéria
et le Campus des Métiers et des Qualifications.

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** *ec*
Région de La Réunion

NUMERIA
L'ORGANISME DE FORMATION DES PROFESSIONS
DU CHIFFRE DE LA RÉUNION

CRCC
COMPAGNIE
RÉGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES
SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS**
Management et services numériques
La Réunion

Avec le CFA académique
A partir de Novembre 2023

 **UFA LYCÉE AMBROISE
VOLLARD ST PIERRE**



Facture électronique quand, comment, pourquoi ?

La dead-line est connue : à partir du 1er juillet 2024, toutes les entreprises françaises assujetties à la TVA devront être en mesure de recevoir des factures au format électronique et d'en émettre au plus tard au 1er janvier 2026. Quelles seront les implications en cabinet ? Quels effets cela aura-t-il pour nos clients ? Comment s'y préparer ? Réponses dans ce dossier.

A l'instar d'autres nations du monde, mais un tantinet à la traîne de quelques-uns de ses illustres voisins européens, la France a publié en 2020 une loi de finance introduisant l'obligation de facture électronique à plus ou moins brève échéance.

Cette obligation était alors assortie d'un calendrier en deux étapes : dès le 1er janvier 2020, toutes les entreprises travaillant avec le secteur public devaient transmettre leurs factures par voie dématérialisée via le portail Chorus Pro. La deuxième étape sanctuarisait la généralisation du processus à toutes les entreprises assujetties à la TVA, qu'elles soient en affaire avec la puissance publique ou avec des privés. Nous y sommes, ou presque. Car, là encore, plusieurs phases de mise en œuvre ont été prévues par le législateur afin de « lisser » le dispositif et permettre à chacun de s'y préparer.

Au 1er juillet 2024, toutes les entreprises auront l'obligation de réceptionner des factures électroniques. Mais seules les plus grandes auront l'obligation d'en émettre. Cette obligation d'émission concernera ensuite les entreprises de taille intermédiaire (ETI) à compter du 1er janvier 2025, puis les TPE/PME à compter du 1er janvier 2026.

Ainsi, à la Saint Sylvestre 2026 au plus tard, fini les échanges de factures par courrier ou par email : toutes les entreprises assujetties à la TVA seront dans l'obligation de passer par des plateformes de dématérialisation.

Les factures poursuivront alors tout leur cycle de vie en format électronique : création, émission, réception et archivage. Elles devront garantir l'authenticité de l'origine, l'intégrité du contenu et la lisibilité. Pour être conformes à l'obligation légale de transit sur les plateformes, elles devront obligatoirement être au format UBL, CII ou Factur-X (format mixte combinant un fichier PDF et un fichier XML). Deux types de plateformes seront habilitées à recevoir et transmettre ces factures : le PPF (portail public de facturation) et les PDP (plateformes de dématérialisation partenaires).

Comme son nom l'indique, le portail public de facturation (PPF) est une plateforme... publique. A ce titre, il offre un service gratuit mais minimal, avec peu d'automatisation et une assistance utilisateur relativement limitée.

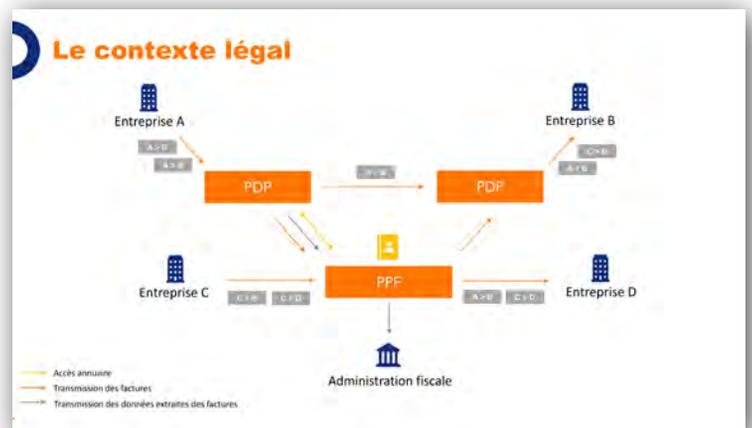
Les PDP, en revanche, sont des plateformes privées dont les prestations sont payantes. A ce titre, elles sont censées apporter des services complémentaires à forte valeur ajoutée (paiement, relance...), un haut degré d'automatisation des process (contrôles métier, rapprochement facture/opération...) et une vraie assistance utilisateur via un accompagnement dédié.

RÉGIME FISCAL GÉNÉRAL DE LA FACTURE

- Article 289-I. du CGI**
 - (1) Obligation d'émission par un assujéti à la TVA d'une facture :
 - Par soi-même
 - Par son client (autofacturation)
 - Par un tiers mandaté
 - (2) mandat de facturation
 - (3) émission de la facture : en principe dès réalisation de la livraison ou de la prestation de services
 - (4) l'assujéti doit conserver un double de la facture
 - (5) Tout document ou message modifiant la facture initiale y faisant référence de manière univoque doit être assimilé à une facture et doit comporter les mentions obligatoires de la facture
- Article 289-II. du CGI**
 - Mentions obligatoires
- Article 289 V. du CGI**
 - L'authenticité de l'origine, l'intégrité du contenu et la lisibilité de la facture doivent être assurées à compter de son émission et jusqu'à la fin de sa période de conservation

29

A retenir : quel que soit leur choix, toutes les entreprises devront être inscrites sur l'une ou l'autre de ces plateformes avant le 1er juillet 2024. En somme, il est temps de choisir !





Les bénéfices attendus de la réforme

Pour l'Etat français

- Renforcer la lutte contre la fraude à la TVA.
- Diminuer les coûts déclaratifs et faciliter les déclarations avec, à terme, le pré-remplissage des déclarations de TVA.
- Réduire les coûts et les délais de paiement pour permettre une amélioration de la compétitivité.
- Améliorer la connaissance en temps réel de l'activité des entreprises et le pilotage des politiques publiques.

Pour les entreprises

- Gain de temps et réduction des coûts de traitement des factures. (Grâce à la baisse des erreurs de saisie, l'intégration automatique, la baisse des coûts d'impression et de stockage, la suppression des erreurs d'acheminement, etc.)
- Amélioration du suivi des factures. (Grâce à une meilleure traçabilité des factures et le suivi du statut de la facture)
- Amélioration du pilotage de l'activité et de la trésorerie. (Grâce au tableau de bord et au suivi du cash en temps réel)
- Réduction et amélioration du traitement des litiges sur les délais de paiement. (Grâce à la validation de la facture en amont et l'automatisation possible du paiement)
- Concurrence loyale pour les entreprises vertueuses. (Vs entreprises fraudant la TVA)

Pour les experts-comptables

- Gagner en productivité en digitalisant son cabinet et en simplifiant la collecte des factures clients et leur paiement.
- Fidéliser ses clients en restant au cœur des flux et en anticipant la concurrence des autres acteurs.
- Proposer de nouvelles missions en s'appropriant pleinement le sujet de la facturation électronique.
- Garantir l'indépendance numérique de la profession.

ENJEUX & CHIFFRES CLÉS



20 à 25 milliards
de perte sur la TVA évités



2,5 milliards
de factures numériques éditées
(contre 75 millions aujourd'hui)



90 % d'économie
par rapport au traitement papier



30 % de réduction
du temps de traitement



11 millions
d'arbres sauvés



36 millions
de tonnes d'eau économisés



3 millions
de tonnes de CO2 non émis

De nouvelles pratiques à intégrer dès aujourd'hui

La mise en œuvre de la facture électronique est de nature à bouleverser l'organisation des cabinets et de leurs clients. Concrètement, l'expert-comptable va devoir prendre en charge une grande partie des échanges numériques de l'entreprise. A ce titre, la profession peut transformer cette évolution réglementaire en opportunité pour se repositionner et aller vers le full service. Pour passer à l'action, il est plus que recommandé d'automatiser dès aujourd'hui la collecte de factures du cabinet et des clients ; de mettre en place de nouveaux services pour repositionner autrement le cabinet ; de choisir dès maintenant un PDP et de proposer à ses clients de les inscrire dans l'annuaire.



Jessica Poussart
Chef de produit jefacture.com

“ Notre plateforme a un coup d’avance ”

Liée au Conseil National de l’Ordre des Experts-Comptables, qui est à l’origine de sa création, l’association ECMA développe et commercialise les solutions numériques facilitant l’exercice de la profession. Pour répondre à l’obligation de facturation électronique, elle a sorti dès avril 2020 une solution appelée à devenir PDP : la plateforme « jefacture.com ».



Après « jedeclare.com » ou encore « jesignexpert.com »... place à « jefacture.com » !

Structure qui agit au profit des professionnels de l’expertise comptable, ECMA avait frappé un grand coup en 2000 en lançant le hub « jedeclare.com », sorte de guichet unique de télédéclarations devenu au fil du temps un partenaire incontournable de la DGFIP, des OGA et des institutions bancaires. Voici qu’elle récidive avec « jefacture.com ».

« Nous avons lancé cette plateforme très tôt, dès avril 2020,

afin de répondre à la généralisation de l’obligation de facturation électronique dans les échanges B2B annoncée par les pouvoirs publics, explique Jessica Poussart, chef de produit jefacture.com. L’idée était de se mettre très vite en ordre de marche dans l’objectif de devenir une PDP. Il faut bien constater qu’aujourd’hui, notre plateforme a un coup d’avance. »

De fait, ECMA a eu le temps d’adapter sa proposition, ne laissant rien au hasard en termes de communication et d’optimisation technique. « Ce temps de préparation et d’adaptation a été utile à plus d’un titre. Par exemple, certains cabinets souhaitaient que leurs clients puissent s’inscrire d’eux-mêmes. C’est le cas depuis septembre 2022. Notre service est à double accès : le cabinet et ses clients ; les experts-comptables et les entreprises. »

Côté technique, la plateforme est déjà conforme à l’obligation légale en matière de collecte et d’archivage, et le sera prochainement en

matière de transfert vers d’autres PDP comme vers le PPF. Côté ergonomie, elle a par ailleurs le bon goût de s’intégrer sans effort aux outils de travail habituels des cabinets. Elle permet ainsi de gérer les factures et leurs paiements, tout en optimisant le pilotage de la trésorerie via un tableau de bord intelligent.

« Le choix d’une PDP se fera sur le niveau de service et d’automatisation, la facilité de prise en main, l’assistance utilisateur... En matière de collecte, nous avons par exemple créé une application

mobile qui permet d’intégrer et de valider les factures en un clic. »

Pour en savoir plus sur ces services, le mieux est encore d’aller faire un tour sur la plateforme. Mais pour être certain qu’aucun cabinet ne passe à côté de sa solution, ECMA multiplie les initiatives et les moments de communication.

« On accompagne les experts-comptables dans cette transition via des webinaires, des formations lors d’événements organisés par la profession, des démonstrations personnalisées en cabinet, des tutoriels, une assistance téléphonique... »

Prochain rendez-vous à La Réunion ? Les 20 et 21 novembre, à l’occasion du Campus des professions du chiffre, durant lequel une demi-journée de formation sera consacrée à la facture électronique.

L’occasion d’échanger avec les émissaires d’ECMA et, peut-être, d’adopter leur solution avant la date butoir pour le choix de sa PDP, le 1^{er} juillet 2024.



La facture devient exhaustive, inaltérable et traçable

La généralisation de la facture électronique aura des impacts sur l'organisation des tâches en cabinet et sur la relation client. Pour Christophe Laboulet, expert-comptable, président de la commission numérique du CROEC et administrateur de Numeria, c'est une petite révolution qui a déjà démarré.

Tout comprendre sur la nouvelle obligation de la "Facturation Electronique"

Animé par Christophe LABOULET



Exaltant ou préoccupant ? Excitant ou stressant ? Les deux, mon Capitaine !

Quoi qu'on en pense, le passage généralisé à la facture électronique est porteur de promesses car il va, sans nul doute, profondément modifier l'exercice des métiers en cabinet.

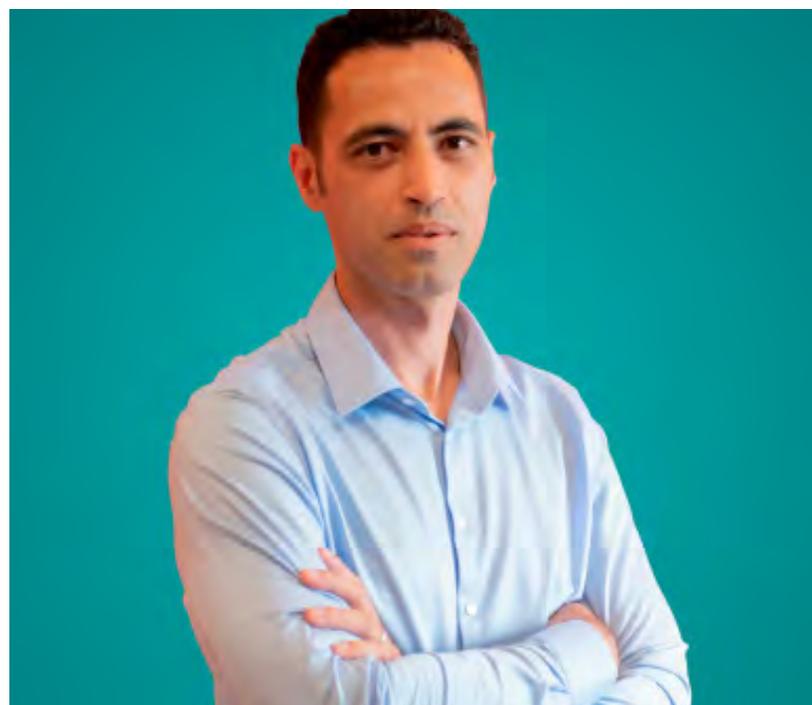
« Le 1er janvier 2024, c'est demain, explique Christophe Laboulet. Il est plus que temps d'anticiper, même si beaucoup l'ont déjà fait. Mais sachant qu'il y a encore des artisans qui font des factures papier avec des facturiers, le fossé numérique est énorme et nécessite de se préparer dès maintenant. »

Au sein des cabinets, il faudra en effet adapter les ressources. Dans la mesure où il n'y aura plus de saisie et de collecte de factures à réaliser (en dehors de celle sur les plateformes dématérialisées), le travail des collaborateurs va radicalement changer.

« Globalement, ils auront beaucoup plus de temps à consacrer à autre chose. On va pouvoir faire des prédictions en temps réel, avec des signaux d'alerte sur chaque facture. Ce sera de la vraie gestion, alors qu'aujourd'hui on passe un temps fou à essayer de récupérer des documents auprès de nos clients. »

Si l'un des objectifs affichés par le gouvernement est d'améliorer et rendre plus rapides les échanges clients-fournisseurs, l'objectif premier des organismes fiscaux est de juguler la fraude fiscale.

« La facture devient exhaustive, inaltérable et traçable. C'est évidemment un puissant frein à toutes les formes d'insincérité fiscale qui peuvent exister en dehors des cabinets, qu'il s'agisse de fraude à la TVA ou de factures encaissées mais non déclarées. Cela va permettre de rétablir une certaine loyauté dans la concurrence entre les entreprises. De façon concomitante, on peut raisonnablement s'attendre à voir arriver de nouveaux clients dans nos cabinets. Car nos conseils sont précieux et tout à fait pertinents pour qui veut prospérer dans un cadre légal ! »



Du côté des services de l'Etat, la facturation électronique est un moyen sûr de connaître le PIB du pays en temps réel... et d'ajuster à flux tendu les politiques publiques de soutien économique et social. C'est un autre objectif du dispositif.

Pour préparer les experts-comptables et leurs clients à cette révolution, l'organisme de formation Numéria a programmé plusieurs sessions de sensibilisation ces derniers mois. Près de 80 personnes en ont bénéficié.

« L'objectif de ces premières sessions était de connaître les fondamentaux de la facturation électronique et de la transmission des données, de comprendre les impacts du dispositif sur les flux et les processus, et enfin d'identifier les premières étapes de conduite du changement à mettre en œuvre en cabinet. »

Depuis, Numéria a changé de braquet, proposant désormais trois formations sur cette question : une sur la mise en œuvre pratique en cabinet, une autre sur la transformation des compétences des collaborateurs et une dernière sur les nouvelles offres de service client.

De quoi être fin prêt au bon moment !

Non, **PDP** n'est pas le Parti de Défense des Pingouins

Mais une Plateforme
de Dématérialisation Partenaire
agrée pour la transmission
de factures électroniques.



 **jefacture.com**

La plateforme de facturation électronique pensée par et pour les experts-comptables et leurs clients.



Joaquin Cester

Directeur régional des finances publiques

« Il existe ici un vrai réseau pour porter, ensemble, les politiques publiques au bénéfice des Réunionnais »

Bientôt retraité de la Direction Régionale des Finances Publiques, Joaquin Cester revient dans cet entretien sur sa dernière mission à La Réunion durant un peu plus de deux ans. Un court passage, mais intense, sur fond de crise sanitaire et de tensions économiques. Défi relevé avec brio par cet éternel optimiste.

Pouvez-vous faire un rapide retour sur votre parcours professionnel et expliquer dans quelles conditions vous êtes arrivé à La Réunion ?

C'est mon troisième poste de directeur. Avant d'être nommé ici, j'étais Directeur des Finances publique de la Loire, à Saint-Etienne – beau département, à la fois agricole et industriel, qui pâtit d'un déficit d'image regrettable. Mais j'avais travaillé pendant 6 ans pour l'outre-mer. A la DGI, j'étais responsable de l'équipe qui gérait les agréments fiscaux dans le cadre de la loi Pons. A l'époque, nous avons financé certains gros investissements à La Réunion : par exemple la première centrale à bagasse, un gros porteur pour une compagnie locale... J'ai donc été tenté par un retour opérationnel à La Réunion, et c'est ma candidature que les pouvoirs publics ont retenue. A mon arrivée, en janvier 2021, le contexte était marqué principalement par la crise sanitaire.

Aujourd'hui sur le départ, quel bilan dressez-vous de votre action à la DRFIP de La Réunion ? Avez-vous des motifs de fierté, éventuellement des regrets ?

Des regrets ? J'ai envie de dire aucun ! Des motifs de fierté, en revanche, j'en ai beaucoup ! Mais, c'est d'abord une fierté collective. Avec l'équipe qui m'entoure, nous avons mené en deux ans la réorganisation qui nous était demandée visant à créer des services de plus grande taille tout en préservant une proximité pour les usagers particuliers. De nombreux Réunionnais ont besoin d'un accompagnement pour respecter leurs obligations fiscales et nous avons préservé cette proximité et ce service. La plus grande fierté, c'est d'avoir passé la crise COVID sans perte parmi nos collègues, grâce aux mesures prises et au respect des consignes de prudence. C'est aussi d'avoir continué à assurer nos missions. Par exemple, nous avons continué à payer les pensions des 26 000 retraités, et surtout assuré la paye des agents des collectivités territoriales et celle des agents des hôpitaux. En assurant la continuité de nos missions, nous avons évité d'ajouter une crise sociale à la crise sanitaire. Evité aussi les répercussions sur l'économie locale fondée sur la consommation. Une autre fierté, c'est d'avoir soutenu les entreprises, notamment grâce au fonds





national de solidarité, un dispositif créé par mes collègues de la DGFIIP en trois semaines, et qui a permis de subventionner 26 000 entreprises réunionnaises à hauteur de 300 millions d'euros.

En termes économique et financier, quels sont les leviers, les atouts dont notre île dispose par comparaison avec les autres territoires où vous avez exercé ?

Au plan économique, il existe ici une sorte d'élan vital, de créativité des entrepreneurs ; ce que démontre le nombre de toutes petites entreprises (42 % du total), le développement de nouveaux secteurs industriels, les start-ups... Je voudrais aussi souligner à quel point l'Etat et ses services sont mobilisés. Il existe ici un vrai réseau pour porter, ensemble, les politiques publiques au bénéfice des Réunionnais.

La fraude fiscale et/ou sociale est-elle chez nous un sujet ?

La fraude fiscale est un vrai sujet. Avec nos moyens, grâce à l'investissement des équipes de contrôle, et pas seulement au moyen de l'intelligence artificielle qui nous aide à mieux cibler nos contrôles, nous luttons efficacement contre les vrais fraudeurs. C'est démontré par le rendement financier de nos contrôles et par le taux de pénalisation : c'est-à-dire l'application de pénalités, mais aussi les poursuites pénales ou la dénonciation auprès des procureurs afin qu'elles décident s'il y a lieu à poursuites.

A La Réunion, compte tenu des écarts de patrimoines et de revenus, c'est pour moi un enjeu de paix sociale que de lutter contre la fraude ; faire en sorte que le financement des charges communes soit réparti à raison des facultés contributives, conformément à l'article 13 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Il est aussi de ma responsabilité de lutter contre ceux qui ont détourné des aides : nous avons déposé plus de 50 plaintes contre ceux qui ont abusé du Fonds de solidarité, cette aide aux entreprises mise en place pour passer le cap de la crise sanitaire.

Quels sont les enjeux, les freins à lever, les écueils à surmonter pour notre île dans les prochaines années ?

Pour parler de ce qui me concerne, c'est-à-dire l'économie et les finances, l'enjeu est évidemment de continuer à créer de l'emploi, comme c'est actuellement le cas. C'est aussi d'aider les entreprises à se développer en tirant profit de tous les dispositifs d'aide : plan de relance hier, « France 2030 » aujourd'hui. Enfin, il s'agit de faire en sorte que les fonds propres des entreprises augmentent pour leur permettre d'investir et de se développer à l'international et dans le bassin géographique de l'océan Indien.

Un récent rapport du Sénat sur la continuité territoriale dévoile un très grand écart de traitement entre les outre-mer et la Corse. Quel est votre avis sur cette question ?

Je n'ai pas d'avis sur ce sujet dont je suis informé par la presse. A titre personnel, je suis attaché à l'article 16 du préambule de la Constitution et à la mention de l'égalité des droits et des devoirs sans distinction de race ou de religion. J'aimerais quand même souligner que ce qui frappe, c'est la quantité de fonds nationaux ou européens dont bénéficie La Réunion : cinq programmes européens pour 2 milliards sur la période 2023-2027. Dans mes fonctions, je recouvre chaque année, tous impôts confondus (d'Etat ou locaux), hors l'octroi de mer collecté par la direction des douanes, moins de 2 milliards et je décaisse 6 milliards en salaires, pensions et avances aux collectivités.

Dans l'exercice de vos fonctions, quel lien particulier avez-vous tissé avec les experts-comptables de l'île ?

En tant que Directeur régional des Finances publiques, j'exerce le rôle de commissaire du Gouvernement. Je représente donc l'autorité de tutelle chargée de s'assurer du bon fonctionnement de la profession. C'est une mission que je remplie avec beaucoup de plaisir, tant je suis convaincu du rôle essentiel que jouent les experts-comptables dans l'accompagnement des entreprises. Ils sont aussi un observatoire attentif de l'évolution de la santé économique de l'île et un relai réactif des difficultés rencontrées, comme par exemple le CFE de l'INPI. Ce que je préfère, c'est assister à la prestation de serment collective et à voix haute de tous

« Ce que je préfère, c'est assister à la prestation de serment collective et à voix haute de tous les nouveaux experts-comptables : une belle cacophonie autant qu'un moment très émouvant ! »

les nouveaux experts-comptables : une belle cacophonie autant qu'un moment très émouvant ! Je suis aussi frappé de la qualité et du volontarisme des 12 membres du Conseil régional de l'Ordre, parfaitement engagés à défendre la profession et leur outil de formation : Numéria. Enfin, je dois exprimer mon admiration pour le dynamisme

de la présidente Katy Hoarau. Ses nouvelles fonctions auprès du Conseil national de l'Ordre ne pourront qu'être favorables à l'Outre-mer et à La Réunion, pour laquelle elle a un attachement sans borne.

A titre personnel, que reprenez-vous de votre passage à La Réunion et que comptez-vous faire après votre départ de la DRFIP ?

Ce que je retiens de La Réunion, c'est moins les paysages époustouflants de l'île, son volcan en éruption la nuit, que la qualité des hommes et des femmes. Je le constate dans mes services : les 800 cadres et agents de la DRFIP ont un attachement au service public remarquable et un sens des responsabilités quotidien de premier plan. Mes meilleurs souvenirs seront donc forcément liés aux femmes et aux hommes rencontrés, aux relations humaines nouées sur l'île. Après mon départ, je me consacrerai à accroître mes capacités à ne rien faire, et à ma famille, sans doute un peu délaissée au profit de ma vie professionnelle. J'ai du temps à rattraper !

5000 chefs d'entreprise

nous font déjà confiance.

Pourquoi pas vos clients ?

* Micro-entreprises - Entreprises Individuelles - Sociétés



POUR VOS CLIENTS

► Un accompagnement pour **sécuriser leur entreprise**

► Des offres négociées chez nos partenaires, notamment Cartatout 

► Des sessions d'information proposées tout au long de l'année

► L'accès à un réseau de pairs et d'experts

POUR VOUS

► Une assistance en matière économique et fiscale

► La sécurisation des liasses fiscales gérées par vos soins

► La gestion des réponses de 1er niveau de vos clients *

► L'accès aux statistiques locales et nationales



COMITÉ OUTRE-MER DU CNOEC

Katy Hoarau, présidente pour deux ans

Katy Hoarau dévoile sa feuille de route

Nommée, le 2 février dernier, présidente du comité Outre-mer et Corse du CNOEC pour la période 2023-2024, Katy Hoarau est la troisième réunionnaise à occuper ce poste après Marcelino Burel et Abdoullah Lala, mais bien la première femme à porter la voix ultramarine au niveau national.

Créé il y a six ans, le comité Outre-mer et Corse du Conseil national de l'Ordre réunit les présidents des CROEC de Corse, de Guadeloupe, de Guyane, de La Réunion, de Martinique et de Mayotte ainsi que les élus ultramarins du Conseil national.

S'il accompagne les actions des experts-comptables en Outre-mer, ce comité a surtout vocation à valoriser ces territoires au niveau national, en les faisant connaître et en acculturant la profession et son écosystème.

A sa tête depuis le 2 février, Katy Hoarau veut être force de proposition sur les sujets économiques concernant les Outre-mer. Et sa feuille de route est claire, elle tient en trois mots qui sont autant d'enjeux : attractivité, formation et ancrage !

Côté attractivité, alors que nos territoires se vident plus ou moins significativement de leurs talents, booster l'attrait pour nos territoires est un enjeu majeur. Pour y parvenir, la présidente souhaite revivifier les ressources humaines.

« Les jeunes ultramarins qui partent pour leurs études ne reviennent pas forcément travailler au pays. La profession comptable, comme toutes les filières, en souffre. Les cabinets connaissent une importante pénurie de collaborateurs. Nous allons donc organiser des actions de mise en relation des entreprises et des jeunes talents qui veulent être solidaires du destin économique de nos territoires. »

La présidente formule ainsi un vœu en forme d'objectif : « Si on arrivait à faire revenir ces talents, les entreprises de taille moyenne pourraient constituer un encadrement intermédiaire à même de booster leur développement et de faciliter les transmissions d'entreprises des baby-boomers. Ainsi dotées d'un top management, elles pourraient dépasser certains plafonds de verre et offrir des plans de carrière plus attractifs. »

Parmi les différents leviers du choc d'attractivité que Katy Hoarau souhaite impulser, la valorisation de la profession comptable en est un solide. Différentes actions de communication et de mise en valeur du travail des experts-comptables auprès des entreprises et de l'économie ultramarine sont ainsi prévues au programme.

Au-delà, l'attractivité est aussi affaire de confraternité – un volet sur lequel la nouvelle présidente insiste : « Au sein de la profession, et entre territoires ultramarins, il est essentiel que le Comité puisse être un lien de transmission des problématiques de chacun à travers de nombreux moments de rencontres et d'échanges. »



Deuxième maître-mot de la feuille de route fixée par Katy Hoarau, la formation revêt une importance capitale. Pour elle, « il est absolument nécessaire de revoir avec les pouvoirs publics la dernière réforme des OPCO, particulièrement pénalisante pour les territoires ultramarins. Mais la formation des confrères et des équipes est aussi un enjeu. En ce sens, le contexte du financement de la formation professionnelle devra être adapté aux réalités des territoires d'outre-mer. »

Enfin, Katy Hoarau souhaite développer l'ancrage de la profession auprès de son écosystème national, européen et international. Sur ce volet, il s'agira de « développer un réseau d'échanges avec le monde économique local, européen et international », notamment en communiquant sur la nécessité d'être consultés sur les sujets en lien avec le monde des entreprises ultramarines.



NUMÉRIA

Idriss Emadaly, nommé président

Numéria : nouveau président et catalogue de formations renouvelé

Nommé à la tête de Numéria en janvier dernier, à la faveur de la traditionnelle présidence tournante entre membres du CROEC et de la CRCC, Idriss Emadaly dévoile pour Expertiz le catalogue de formations des deux prochaines années.



De gauche à droite : Fabrice Moutoussamy, Idriss Emadaly, Farida Safy, Christophe Laboulet, Thierry Abassbay, Sandrine Bianchi et Peggy Bodin

« Il faut que tout change pour que rien ne change ». Ce célèbre aphorisme de l'écrivain italien Giuseppe Tomasi di Lampedusa, le nouveau président de Numéria pourrait le faire sien... à un détail près : au contraire des aristocrates italiens du XIXe siècle, qui souhaitaient d'abord sauver leur rang dans un monde changeant, Idriss Emadaly entend lui jouer collectif !

« Le seul moyen de réussir nos missions, c'est d'avancer en team et de savoir déléguer, explique-t-il. J'ai donc proposé une équipe, plutôt jeune, qui a obtenu la confiance du CROEC et de la CRCC pour les deux prochaines années. »

Côté organisation, peu de changement. Le conseil d'administration de l'institution est toujours ventilé en deux commissions : l'une chargée de la pédagogie, l'autre des finances. L'organigramme, en revanche, a évidemment évolué.

« La commission des finances gère en quelque sorte le back-office avec un objectif de rationalisation des dépenses et d'équilibre de notre budget. Du fait de la réforme du financement de la formation professionnelle, nous souhai-

tons investir dans la formation plutôt que consommer de la formation. C'est pourquoi nous avons bâti un catalogue essentiellement adapté aux besoins de terrain. Les deux comités qui structurent la commission pédagogique, l'un consacré aux métiers de l'expertise comptable, l'autre aux métiers de l'audit, en sont la traduction concrète. »

Pour le reste, M. Emadaly et son équipe se sont livrés à un numéro de funambule afin de proposer des formations plus en phase avec les besoins identifiés.

« La nouvelle carte est issue d'une étude de besoins que nous avons menée au premier trimestre auprès des consœurs et confrères et des élus. Une fois ces besoins identifiés, nous les avons confrontés aux formations existantes en fléchant ce qui était couvert par le catalogue et ce qui ne l'était pas. »

L'exercice a permis de créer des formations pour les besoins non comblés, tout en restreignant la carte globale des formations dans un objectif de maîtrise des dépenses. Une gestion en bon père de famille, en somme.

« Le bon équilibre, c'est sept à dix inscrits pour une forma-



NUMERIA
L'ORGANISME DE FORMATION DES PROFESSIONS
DU CHIFFRE DE LA RÉUNION

Un autre regard sur la formation



L'équipe du comité pédagogique des métiers de l'expertise comptable

tion. En outre, on souhaite privilégier les formateurs locaux – sauf quand la compétence n'existe pas ici. Au final, on propose une soixantaine de jours de formation EC à l'année et une quinzaine de jours en audit. Un volume certes en baisse, mais avec un catalogue qui reste tout à fait pertinent au regard des besoins de la profession. »

Côté catalogue, justement, la nouvelle équipe a conservé l'esprit de l'ancienne carte des offres sur la déontologie, la fiscalité, le juridique et le social. Mais s'y rajoutent des propositions sur mesure, tel par exemple le développement de compétences sur la gestion de patrimoine.

« Nous avons aussi musclé notre jeu sur la facture électronique, un des gros enjeux de ces prochaines années. Après une phase de sensibilisation, nous proposons désormais trois formations sur cette question : l'une consacrée à la mise en œuvre pratique en cabinet, une autre à la transformation des compétences des collaborateurs et la dernière aux nouvelles offres de service client que le dispositif va nécessairement engendrer. »

Au-delà de la formation continue, Numéria propose aussi une offre conséquente en formation initiale. Celle-ci va être prolongée et parfois dopée.

Ainsi en va-t-il du Bachelor RMEC, qui se déploiera désormais sur deux sites, l'un au Nord, l'autre au Sud de l'île, dès la prochaine rentrée. Sandrine Bianchi, ex-présidente de Numéria, continue de suivre ce projet qu'elle avait initié l'an dernier.

C'est aussi le cas de la formation CAP CAB, qui permet de former sur un temps relativement court des collaborateurs au profil atypique. C'est enfin le cas du Passeport du Dirigeant, une offre qui n'a pas eu le succès escompté et qui va donc être remodelée pour l'adapter aux besoins du marché, avec un déploiement par secteurs d'activités plutôt que par matières.

Enfin, dernier changement loin d'être symbolique, le catalogue de Numéria sera désormais exclusivement disponible en ligne. Une économie de papier qui fait sens en ces temps d'inflation et de changement climatique !

UNIQUEMENT
POUR NOS
ADHÉRENTS



PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

sistbi

VOTRE ORGANISME
DE **FORMATION**

INSCRIVEZ-VOUS



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes
- Actions de formation

NOUVEAU

JUIN 2022
**CRÉATION DE NOTRE
ORGANISME DE FORMATION**

Afin d'apporter une offre complémentaire à nos adhérents,
SISTBI propose ses formations.

Parce que la santé de votre entreprise passe par la santé de vos salariés, former les salariés à la sécurité constitue une obligation légale du chef d'entreprise, ainsi nous vous proposons 2 formations :

- Sauveteur Secouriste du Travail - SST
- Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail - **MAC SST***

Le Sauveteur Secouriste du Travail - SST est un **acteur important dans la prévention des risques** de l'entreprise et reste **le premier maillon de la chaîne de secours.**

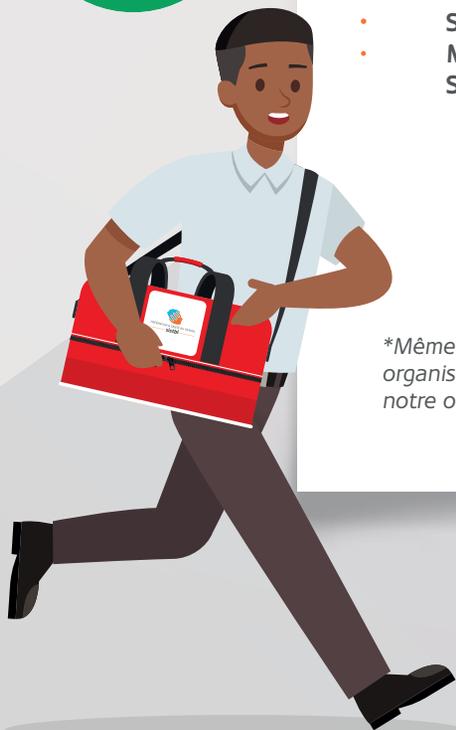
**Même si votre formation SST initiale n'a pas été réalisée avec notre organisme de formation, vous pouvez faire la formation MAC SST avec notre organisme de formation.*

**TARIFS ET DATES
DES SESSIONS**

NOUS CONSULTER

formation@sistbi.com
0262.572.572 choix 4

DÉCOUVREZ
NOS FORMATIONS





ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION

Un bachelor dédié à la profession comptable

Un deuxième site de formation pour le bachelor RMEC

Le bachelor Responsable de mission en cabinet d'expertise comptable a ouvert ses portes à La Réunion en novembre 2022 avec une première palanquée d'apprentis formés toute l'année au CFA Saint-Charles, à Saint-Pierre, par l'équipe pédagogique de Numéria. Dès la rentrée d'août prochain, un second site de formation ouvrira dans le Nord de l'île, au CFA Levavasseur.

Créé l'an dernier sous l'impulsion de l'Ordre national des experts-comptables afin de répondre aux besoins de recrutement du secteur, le bachelor Responsable de mission en cabinet d'expertise comptable (RMEC) délivre une certification professionnelle de responsable comptable et financier reconnue par France Compétence et par le Conseil national de l'Ordre.

Sous le contrôle de RenaSup (réseau national d'enseignement supérieur privé), qui en est le certificateur habilité sur l'ensemble du territoire national, la formation s'adresse à des étudiants souhaitant acquérir les compétences du métier tout en obtenant une expérience professionnelle.

Elle est ouverte aux candidats titulaires d'un bac +2 : BTS compta-gestion, formation en comptabilité, gestion, finance, DCG ou titre de niveau V. L'admission se fait sur dossier et sur entretien. La formation est ensuite financée et rémunérée en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

A La Réunion, c'est Numéria qui assure le pilotage de la formation. Une première palanquée d'étudiants a ainsi été formée l'an dernier en collaboration avec le CFA Saint-Charles, à Saint-Pierre. Mais dès le mois d'août prochain, un second site de formation ouvrira ses portes au CFA du lycée Levavasseur, à Saint-Denis.

« Ce bachelor permet de former des collaborateurs opérationnels dans l'immédiat afin d'assurer le suivi comptable, fiscal et social des dossiers clients ainsi que le relationnel quotidien avec l'équipe et la clientèle, explique Peggy Bodin, responsable de formation chez Numéria. Les candidats y reçoivent une formation pratique professionnalisante en alternance et acquièrent en un an une solide expérience de terrain dans les métiers de l'expertise comptable. »

Numéria intervient sur la partie pédagogique en proposant ses animateurs, dont la très grande majorité sont des experts-comptables mémorialistes. Le programme de formation se divise en quatre blocs consacrés au contrôle interne, à la gestion comptable et administrative, au



Après l'obtention de son BTS Comptabilité et Gestion, Angélique envisage de s'inscrire au BACHELOR RMEC. Ce cursus lui permettra de suivre des cours une journée par semaine, tout en étant embauchée dans un cabinet d'expertise comptable, pendant 1 an.

contrôle de gestion et de la performance financière, et enfin à la conduite de mission en équipe.

Dès leur certification reçue, les nouveaux diplômés peuvent être recrutés sur un poste de collaborateur comptable, responsable de mission d'expertise comptable, chef de groupe comptable ou de service comptabilité, responsable reporting et consolidation, contrôleur de gestion, conseiller financier... Ils peuvent aussi poursuivre leurs études avec un titre de niveau 7 dans le contrôle et l'audit ou sur un Master en comptabilité.

Une formation, quatre objectifs !



- Découvrir l'environnement professionnel pour une insertion professionnelle réussie.
- Connaître les éléments et les modalités de tenue d'un dossier client pour une conduite opérationnelle.
- Connaître l'environnement social du dossier client pour une tenue comptable efficace et fiable.
- Prendre en charge la relation quotidienne avec les clients pour un bon suivi des dossiers.

Boostez vos performances en gestion d'entreprise, avec les Experts-comptables et les Commissaires aux comptes de La Réunion

▶ VALORISEZ-VOUS

Les compétences en gestion d'entreprise sont des leviers de compétitivité pour votre entreprise. L'objectif de ce parcours de formation est donc d'approfondir vos connaissances dans les 7 thèmes clés de la gestion d'entreprise, en 7 journées de formation (**toutes dissociables**).



POUR VOUS ◀

Cette formation est destinée aux dirigeants d'entreprise de toute catégorie, à la recherche de connaissances approfondies : Salarié, Chef d'entreprise (y compris associé ou conjoint collaborateur), Gérant, Créateur d'entreprise, Personne en reconversion ou même Demandeur d'emploi.

▶ AVIS D'EXPERTS

Outre un programme approfondi et adapté aux spécificités locales, bénéficiez de l'expérience de véritables spécialistes de ces thèmes : des Experts-comptables et des Commissaires aux comptes, de La Réunion.

▶ A PROPOS DE NOUS

NUMERIA est, depuis 35 ans maintenant, l'organisme régional de formation des professions du chiffre à La Réunion (Experts-Comptables, Commissaires aux Comptes, collaborateurs et stagiaires de cabinets). Certifié Qualiopi, nous formons aussi depuis 2020 les cadres et dirigeants d'entreprises.

UN PARCOURS DE 7 JOURS, SUR 7 THÈMES ESSENTIELS

1. **JURIDIQUE** Quelle forme juridique pour mon entreprise ? Les conséquences du choix
2. **GESTION** Comprendre mon bilan comptable
Diagnostic financier et reporting
3. **FISCAL** Comment transformer des obligations fiscales en opportunités
4. **SOCIAL** Obligations sociales – Gestion des ressources humaines – Epargne salariale
5. **STRATÉGIE** Gestion stratégie, quel modèle économique – Gestion patrimoniale – Financement
6. **NUMÉRIQUE** Sensibiliser aux enjeux du numérique
7. **CONTRÔLE INTERNE** Piloter, contrôler et traiter les difficultés

FINANCEMENT ◀

Quel que soit votre statut, des dispositifs de financement existent (OPCO, Région, Pôle Emploi, ASP, FIFPL, etc.), **renseignez-vous** sur les solutions qui s'offrent à vous.

OFFRE INÉDITE ◀

Vous pouvez suivre une ou plusieurs journée de formation, sur des thèmes précis, mais l'idéal serait d'opter pour le cursus complet de 7 jours et **une journée de formation vous sera offerte !**

CONTACTEZ-NOUS ◀

Elodie OUDIN est joignable au
06 92 799 012
ou sur numeria@numeria.re



ACRO-EC
L'appli dédiée

L'appli qui rend accro !

Vous rêviez d'une application mobile « all in box » dédiée aux professionnels du chiffre ? Le CROEC l'a fait. Avec la toute-nouvelle appli aCRO-ec, les experts comptables disposent désormais en temps réel de toutes les informations utiles à la profession sans besoin de consulter un client de messagerie. Explication.

Représentant un réseau de 270 experts-comptables, 90 stagiaires et 300 sociétés d'expertise, qui interviennent pour leur part auprès de 30 000 entreprises clientes, le CROEC de La Réunion se doit de communiquer de la façon la plus efficace possible auprès de ces deux cibles : les professionnels du chiffre et le milieu économique dans son ensemble.

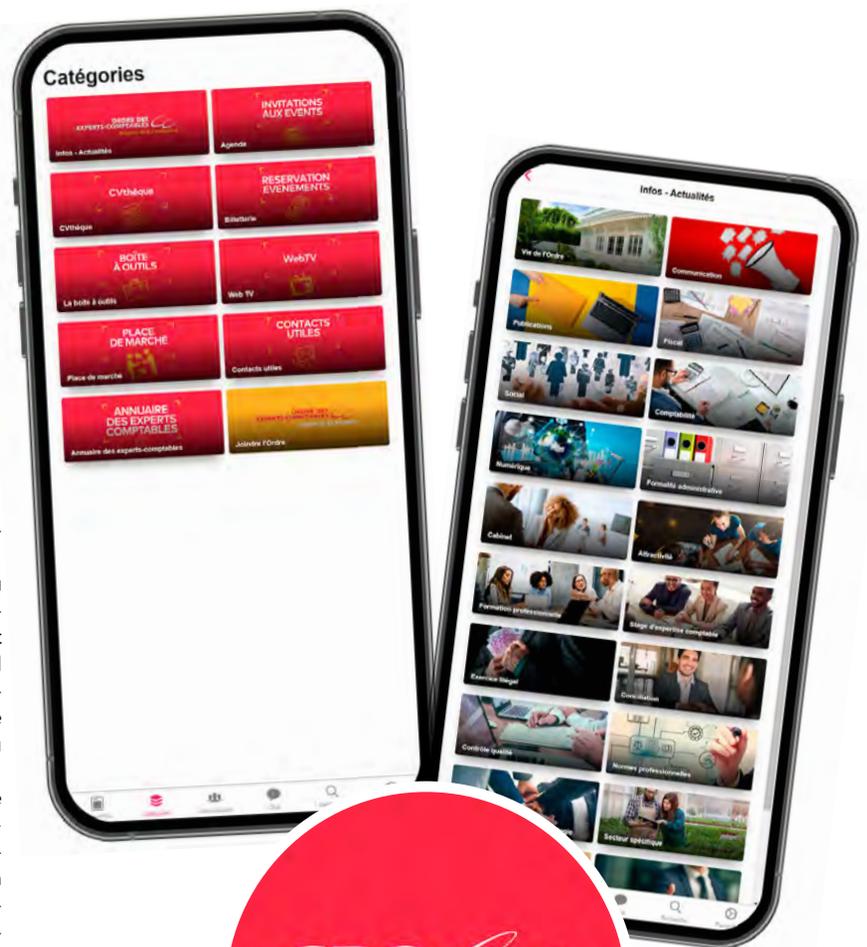
A cet effet, l'institution a mis en place de nombreux outils de communication et d'information ces dernières années : e-mailing, réseaux sociaux, SMS, messageries WhatsApp, Signal... Mais force est de constater qu'un trop grand nombre de messages n'arrivent pas aux destinataires. Il fallait donc trouver une alternative. C'est désormais chose faite avec la toute-nouvelle application mobile « aCRO-ec » !

Issue de la plateforme Crowdaq, qui permet à tout un chacun de créer sa propre solution mobile, cette application communautaire devrait rapidement devenir indispensable. Véritable outil « all-in-box », elle propose entre autres des notifications push qui devraient permettre de « mettre le CROEC dans sa poche »... et ainsi augmenter la visibilité des actions du conseil de l'Ordre.

Concrètement, l'appli aCRO-ec est disponible sous Android et iOS. Elle reprend toutes les informations des supports existants (Actu, Événement, Presse, Participation) et propose un certain nombre d'outils communautaires : messagerie, annuaire, billetterie, calendrier des événements publics...

Elle est en outre dotée d'outils pratiques intéressant particulièrement les experts-comptables : actualité de l'Ordre, CVthèque, place de marché, carnet de contact, calendrier des événements à venir, etc.

Le back office est géré directement par le CROEC, qui assure notamment la publication de contenus, qui seront activés progressivement, le lancement des notifications push, la gestion des comptes utilisateurs et l'activation ou la désactivation d'outils.



**ENVIE DE VOUS Y METTRE ?
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION !**

www.acro-ec.app

Que devient-elle ?



Roumana Cassam-Chenai

Position comptable

Elle fait des pieds et des mains, Roumana. Et pas seulement parce qu'elle est prof de yoga ! Toute sa vie, elle a cumulé les tâches. Désormais en retrait de la profession, elle n'a pas vraiment changé de mode de vie, testant toutes les activités que lui interdisait son planning en cabinet. Hyperactive, elle se livre pourtant d'une voix douce et posée. Rencontre apaisante, sans ordonnance !

L'allure est athlétique, le port altier, la mine sereine. Lorsque Roumana Cassam-Chenai débarque dans le café où doit se dérouler notre interview, tous les regards convergent immédiatement vers elle. Le charisme, ça ne s'explique pas...

La dame est grande. On l'imaginerait volontiers ex-joueuse professionnelle de basket ou de volley. Mais son

« sport » à elle, c'est le yoga. Le genre d'activité qui vous met le corps à l'envers et la tête à l'endroit.

Voilà bientôt trente ans qu'elle pratique. Au point d'avoir, dès 2004, cédé une grosse partie de sa clientèle pour exercer l'expertise comptable à mi-temps et en free-lance.

« J'ai commencé le yoga dans les années 1990, d'abord pour soigner un mal de dos chronique consécutif au stress





Que devient-elle ?

du boulot. Je me suis vite rendu compte que c'était plus qu'une activité physique : un chemin de connaissance de soi. Le fait d'exercer ensuite à mi-temps était un vrai choix de vie. J'ai conservé seulement un portefeuille de dossiers en surveillance. Ça m'a permis de faire ma formation de prof de yoga. »

La formation est longue : quatre ans pour avoir le droit d'enseigner, deux ans de plus pour compléter les acquis. Pas suffisant pour Roumana, qui enchaîne avec quatre nouvelles années de formation en yogathérapie au tournant des années 2010.

Actuellement, elle enseigne le yoga dans une salle municipale à Saint-Pierre et la yogathérapie chez elle, sous statut d'auto-entrepreneur. La différence entre les deux ?

« Le yoga se pratique en cours collectifs ou individuels guidés. Par la pratique de mouvements physiques accompagnés de techniques respiratoires strictement codifiées, la discipline est méditative et permet une introspection. Elle aboutit à une connaissance de soi-même et des autres... et favorise les « actes justes » face aux événements de la vie. » En somme, l'idée est de se faire du bien mais va au-delà d'une simple pratique antistress. Madame Cassam-Chenaï a 25 élèves en ce moment sur ce volet. Ils tournent sur des ateliers collectifs à raison d'une douzaine de personnes en même temps.

« La yogathérapie, c'est différent. Cela s'adresse à des personnes ayant des problèmes de santé. Le but est de les accompagner, parallèlement à leur traitement médical. Je conçois pour elles, de manière individualisée, des exercices de 10 à 15 minutes à pratiquer quotidiennement. Le programme d'exercices est réajusté toutes les trois semaines. En général l'accompagnement est de six à huit séances, l'objectif étant d'arriver à l'autonomie. »

La yogathérapie contribue efficacement aux soins pour les gens qui ont, par exemple, des problèmes de stress, locomoteurs, hormonaux. Et la liste est loin d'être limitative !

« C'est aussi une autre manière de se positionner face à la maladie, pour retrouver de la joie de vivre, de l'espoir... »

Membre de l'Association réunionnaise de Yoga (ARY), qui compte une quarantaine de profs dans l'île, Roumana continue de prendre des cours elle-même ; pour se faire du bien et pour encore « apprendre à apprendre ».

« Quand on se penche sur son passé, on voit qu'il n'y a pas de hasard. J'ai été maîtresse auxiliaire, formatrice chez Numéria... L'envie de transmettre est un fil conducteur chez moi. »

L'envie d'apprendre aussi. Preuve, elle s'est mise récemment au dessin et à la peinture : un rêve de gosse. Le challenge proposé dans ce cours est de faire un dessin par jour pendant cent jours. Respirez, tout va bien se passer...

Le reste du temps – car oui, il lui en reste (le temps est chose relative) –, elle gère des locations de vacances à Terre-Sainte et au Tampon !

La signification de son prénom, trouvée au prix d'une recherche rapide sur la toile, est au diapason du personnage : « Roumana est un être qui vit de raison, de réflexion et de structure ». Tout est dit !





En partenariat avec le Croec Numeria

Optez pour une solution clé en main de votre conformité RGPD

✓ Bibliothèque de documents

✓ Ticketing

✓ Logiciel de conformité

✓ Outil de consentements

✓ Accompagnement personnalisé

✓ Formation

Loin d'être une simple obligation ou un risque de sanction, le RGPD doit être perçu comme une opportunité par les entreprises car il permet de :

- **Conforter** l'image de marque,
- **Améliorer** l'organisation interne et renforcer la confiance des collaborateurs,
- **Créer** de nouvelles opportunités clients
- **Rassurer** les partenaires et prestataires,
- **Exploiter** les données de façon légale et qualitative.

Le RGPD est donc avant tout un gage de confiance et de sécurité pour vous et vos clients.

Bénéficiez d'un
pré-diagnostic
OFFERT !

Au tableau

Conseil du 23 mars 2023

Bienvenue

Aux nouveaux experts-comptables

En inscription principale :
AH-FANE Chloé
CARRE Christophe
DOUAUD Camille

Aux nouveaux stagiaires

ANTOINETTE Julien
GAZI Angélique
DAVIDSEN Michel Mathieu
FONG LOPEZ Mario
SALEIL Fanny
HOARAU Marcel (transfert Région)

Inscription de sociétés d'expertise comptable

Inscription principale

AUSTRAL COMPTAEXPERT
ECORES
EC PROWESS
MDAE GROUP
MP CONSEILS & PARTNERS
HALCYON
HT EXPERTISES ET AUDIT
INAYA EXPERTISE

Inscription secondaire

ATECAP

Radiation de sociétés d'expertise comptable

Ils ont demandé leur radiation

Expert-comptable

PRADINES Jean-Claude

Sociétés d'expertise-comptable

Siège social- établissement principal
QUANTUM AUDIT FINANCE ET EXPERTISE
CONSEIL
JCP AUDIT ET CONSEIL
ACDC CONSULTANTS

En omission

Etty Justin



*Bienvenue à
LUX* Saint Gilles*

LUX*
SAINT GILLES
LA REUNION



Sur la plage de l'Ermitage, cet hôtel 5 étoiles offre un cadre unique pour découvrir toutes les nuances du panorama de La Réunion.

Bénéficiez de tarifs préférentiels réservés aux acteurs de la profession comptable.

*Offres valables selon disponibilités
Hors période de fêtes, du 20 décembre 2023 au 7 janvier 2024*

OFFRE VALABLE:
DU 1ER AOÛT 2023 AU 31 JUILLET 2024

TAXE DE SÉJOUR EN SUPPLÉMENT

Chambre Supérieure Simple
avec petit-déjeuner **200€**

Chambre Supérieure Double
avec petit-déjeuner **225€**

Demi-pension +40€
par jour et par personne



**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** 
Région de La Réunion

Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables
36 bis Rue Juliette Dodu, 97400 Saint-Denis
02 62 40 98 53 - croec@croec-reunion.com